



15 octobre 2022

COMPTE RENDU DE RÉUNION DE L'A.G. DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DE L'INDRE 2022

A.G. qui s'est déroulée à la maison des sports de Châteauroux

1 - Appel des membres du comité directeur et des clubs du département :

a) Membres du comité :

	Présents	Excusés	Absents
ARDELET Céline	X		
ARDELET Sylvie	X		
AVIGNON Anne	X		
DENAIS Mathieu		X	
DOISEAU Michel	X		
FORESTIER Guillaume		X	
FRONTERA Jean-Emmanuel	X		
GARRIVET Pascal	X		
GUIGNARD Eric	X		
GUIGNARD Sylvie	X		
MICHEL Jean-Yves	X		
PERROCHON Jérôme	X		
POINTEAUX Dominique	X		
POITEVIN Thierry		X	
PONS Gérard	X		

b) Clubs de tir du département :

	Présents ou représentés	Excusés	Absents
BRION	X		
BUZANÇAIS	X		
CHABRIS	X		
CHASSIGNOLLES			X
CHÂTEAUX	X		
DÉOLS	X		
ISSOUDUN	X		
LA MARTINERIE	X		
LE BLANC	X		
LE PÊCHEREAU	X		
LEVROUX	X		
SAINT SEVERE	X		
MÉZIERES EN BRENNÉ	X		
ARS	X		

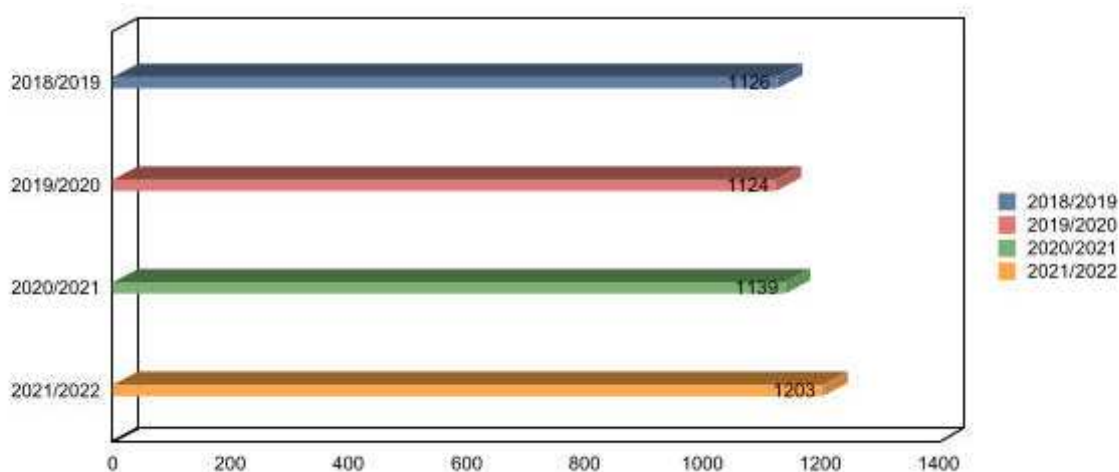
Après une présentation rapide du mode d'organisation de l'A.G., l'ordre du jour pouvait être abordé, après que l'appel des membres du comité directeur et des clubs eut été fait.

2 - Point sur les licences FFTir :

- Au 15 octobre 2022, le comité départemental a 990 licenciés d'enregistrés (192 femmes et 798 hommes), c'est + 9,88 % par rapport à l'an dernier à la même date. Notre sport est peu féminisé, malgré une tendance à l'augmentation.
- Les 1203 licences de la saison 2021/2022, meilleur chiffre depuis l'existence du comité, c'est +5,62% sur 1 an et +7,03% sur les 3 dernières années.
- En revanche, exprimés sur les 4 dernières années, les +14,73% enregistrés pour les adultes sont en opposition aux -19,84% chez les jeunes (poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors).
- Ces chiffres, sont à compléter néanmoins par la constatation à ce jour d'une courbe croissante pour ces jeunes qui prennent une licence sportive dans nos clubs.
- Dans un club, ce sont justement les jeunes qui permettent potentiellement de maintenir l'activité et sa pérennisation.
- Par rapport à 2021/2022, nous constatons à la date de cette A.G. que 213 licences n'ont pas encore été renouvelées, néanmoins 35 ont été réactivées (anciens tireurs revenant après quelques années d'interruption) et 231 nouveaux.

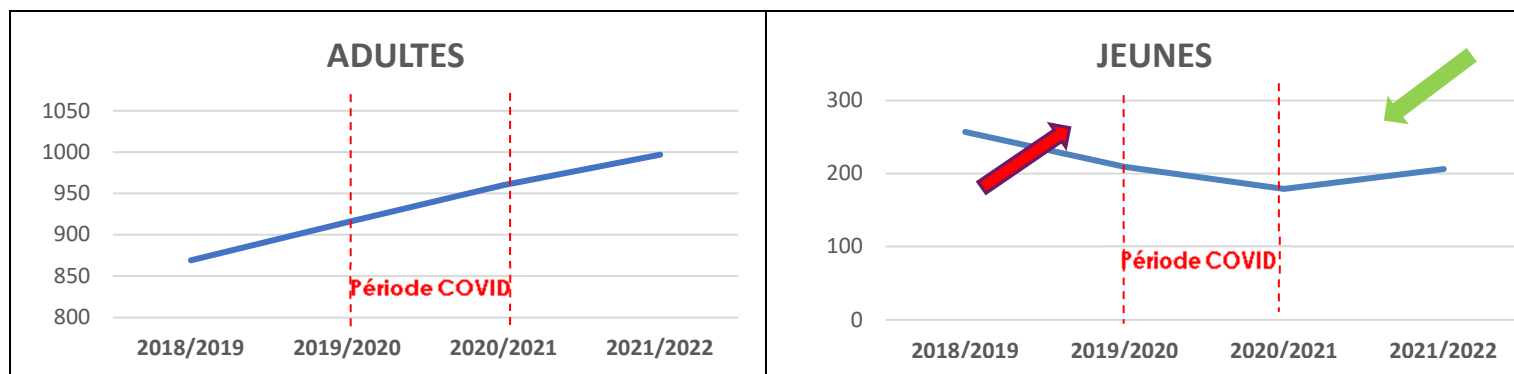
Point sur les licences pour la saison 2021/2022 (Détails explicatifs par différents tableaux) :

A) Comparatif avec les saisons antérieures pour la même période (à la date du 31 août) :



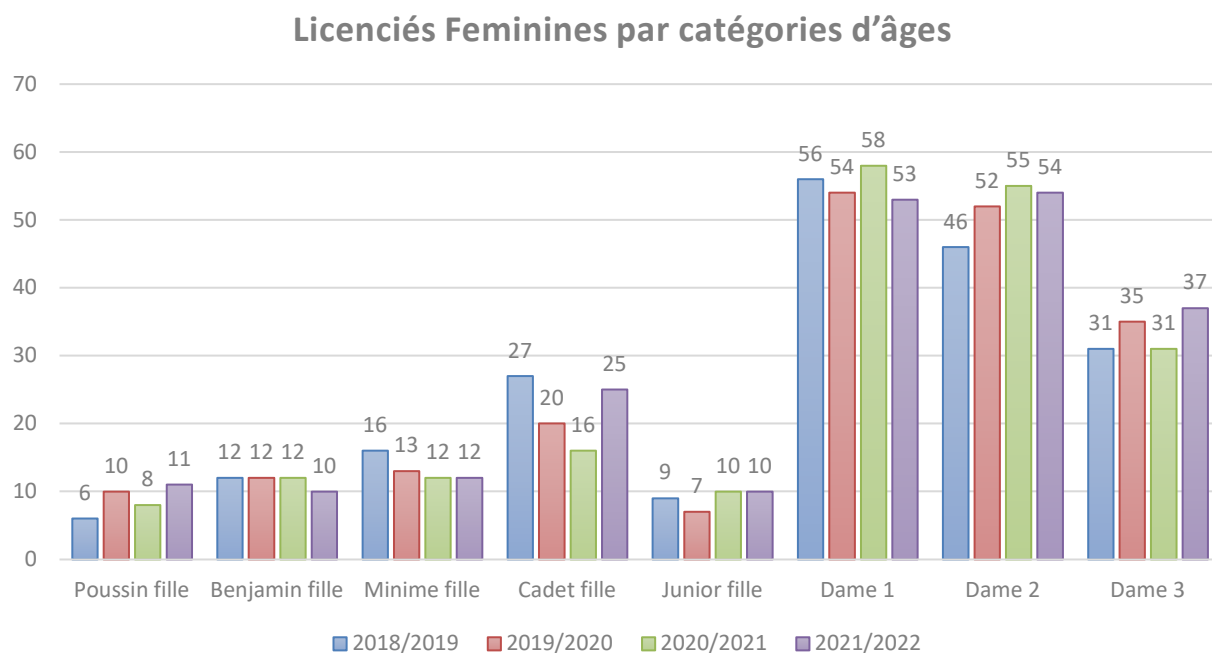
- A noter la période COVID pour les saisons 2019/2020 et 2020/2021.
- L'augmentation du chiffre 2021/2022, c'est +5,62% sur 1 an, et 7,03% sur 3 ans.

B) Évolution des licences par catégories d'âges :

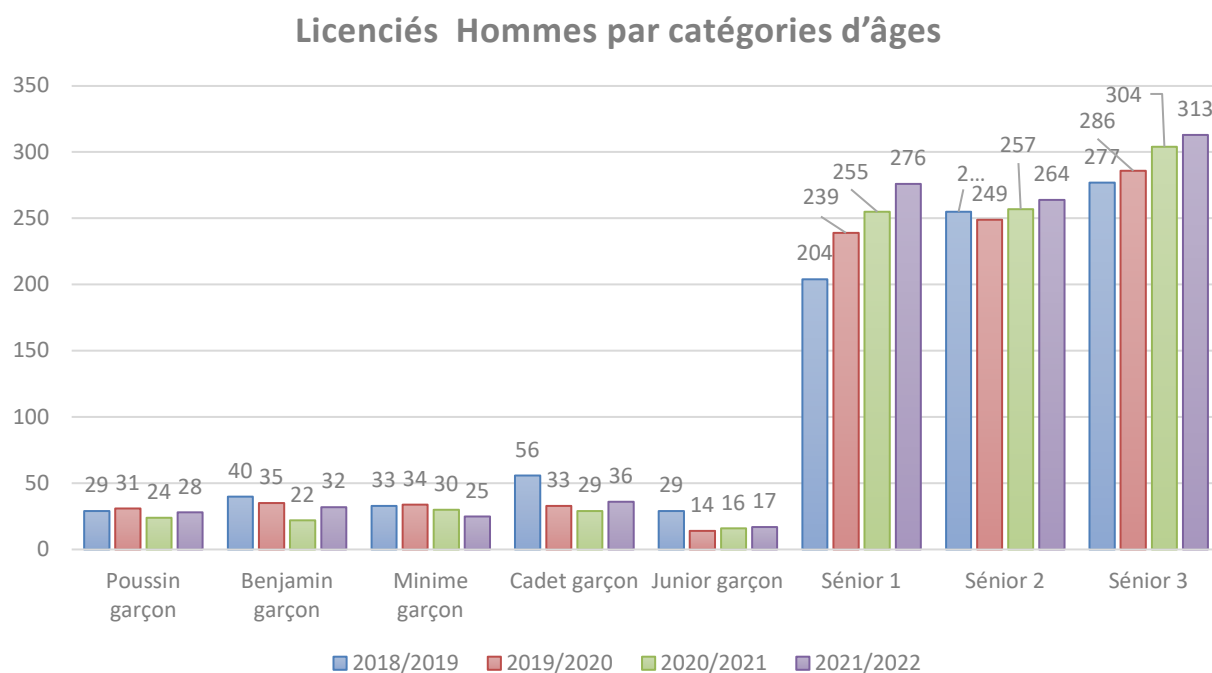


- Du côté des adultes on constate une augmentation des licences de 14,73% sur 4 ans, alors que pour les jeunes c'est une diminution de 19,84% sur la même période.

C) Évolution des licenciées féminines par catégories d'âges :



D) Évolution des licenciés masculins par catégories d'âges :



E) Aperçu sur la gestion administrative des licenciés, spécialistes et avis préalables :

Gestion administrative des licenciés	Spécialistes (diplômes valides)
Effectif : 1 202 (213 femmes et 989 hommes)	Arbitre 23
Licences payées : 1 203	Formateur 47
Licences en attente de paiement : 0	Médailles 15
Licences non renouvelées : 213	Responsable Compétitions Dép 1
Nouvelles licences : 231	Responsable Compétitions Ligue 1
Réactivation : 35	Liste Espoir 1
	Tireur Haut-Niveau ISSF 1
Licence avec photo: 1 027	
Licence avec mail: 1 161	
Licenciés blacklistés : 0	
FINIADA confirmés : 0	
FINIADA à confirmer : 0	
Carte Club*** : 21	
	Gestion des avis préalables
	Avis préalables validés : 249
	Avis préalables en conflit : 0
	Tir d'initiation
	Visiteurs : 526
	Visiteurs FINIADA Positif : 0

F) Comparatif du nombre de licenciés par clubs sur les 4 saisons antérieures :

Au 31/08/2022	2017/2018	2018/2019	2020/2021	2021/2022
U.S BRION	58	61	43	43
A.C.S. BUZANCAIS	49	45	42	41
T.S. CHABRIS	81	94	98	96
U.S.L.C.CHASSIGNOLLES	9	13	9	10
S.T.CHATEAUROUX	47	67	112	145
A.S. DEOLS	151	153	133	133
T.O. ISSOLDUNOIS	73	67	44	54
T.S. LA MARTINERIE	10	30	11	26
T.S. LE BLANC	106	115	113	125
S.T. L'ARQUEBUSE	56	53	50	63
S.T. LEVROUSAIN	50	49	65	67
S.T. SEVEROISE	194	175	166	153
C.T. BRENNOU	179	179	185	180
ARS STAND DE TIR	0	25	58	67
TOTAL INDRE	1063	1126	1139	1203

G) Situation à la date de l'A.G. du nombre de licenciés 2022/2023 par clubs :

	2022/2023
BRION	37
BUZANCAIS	29
CHABRIS	91
CHASSIGNOLLES	0
CHATEAUROUX	107
DEOLS	131
ISSOUDUN	48
LA MARTINERIE	4
LE BLANC	107
LE PECHEREAU	35
LEVROUX	69
SAINTE SEVERE	141
TIR BRENNOU	148
ARS STAND DE TIR	43
TOTAL	990

3 - Compte rendu du trésorier du CDT36 et des vérificateurs aux comptes :

A) Compte de résultats du 1/09/2021 au 31/08/2022 :

DÉPENSES			RECETTES				
		C.A		C.A	Livret A	C.S.L	
Loyer / Cotisation	MdS / CDOS / ODASE / Rem	1 720,50	FFTir	8 347,00			8 347,00
Assurances	Pdt / Locaux / Remorque	839,63	Club Engagement	3 350,00			3 350,00
Arbitre	Dépla / Repas / Hôtel / Vêt	4 805,01	Club Redevance	810,44			810,44
Matériel	Armurerie	369,80	Comité sportif CHTX	730,00			730,00
Consommable	Timbre	265,17	Divers	637,70			637,70
Contrats	Photocopie	140,78	Prêt club	1 000,00			1 000,00
	Site Internet	2 145,60	Intérêts		245,84	0,21	246,05
	Internet/an	53,40					
Récompenses	Médailles	1 164,18					
Tour de l'Indre	frais	522,80					
Fournitures Bureau		589,13					
Relation publique	Repas / Pot	1 811,48					
Divers	Rép. Ordi/cafétière/ventilo	525,39					
Reliquat CNTS	DEOLS CHABRIS	3 359,00					
SOUS TOTAUX DEPENSES		18 311,87	SOUS TOTAUX RECETTES	14 875,14	245,84	0,21	15 121,19
Excédent sur exercice			Déficit sur exercice				3 190,68
TOTAL GENERAL		18311,87	TOTAL GENERAL				18311,87

B) Bilan du 1/09/2021 au 31/08/2022 :

ACTIF		PASSIF	
Actifs Circulants		Fonds Propres de l'association au 01/09/2021	
Compte chèque C.A.	3 909,76	FDS Ass. SS droit Reprie	49 237,33
Livret A	45 414,95		
CSL association	426,84	Résultat net de l'exercice à 12 mois	-3 190,68
Caisse	300,10		
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	50 051,65	TOTAL DES FONDS PROPRES (1)	46 046,65
		Emprunts et dettes financières divers	
		CNTS LA MARTINERIE	2 235,00
		CNTS LEVROUX	1 770,00
		TOTAL DES DETTES (2)	4 005,00
TOTAL GENERAL	50 051,65	TOTAL GENERAL (1+2)	50 051,65

C) Bilan prévisionnel 2022 / 2023 :

DEPENSES			RECETTES	
		C.A		
Loyer / Cotisation	MdS / CDOS / ODASE / Rem	1 700,00	FFTir	10 200,00
Assurances	Pdt / Locaux / Remorque	850,00	Club Engagement	4 000,00
Arbitre	Dépla / Repas / Hôtel / Vêt	4 800,00	Club Redevance	1 000,00
Matériel	Armurerie	250,00	Intérêts	300,00
Consommable	Timbre	200,00	Conseil départemental	800,00
Contrats	Photocopie	150,00	Divers	60,00
	Site Internet	500,00		
	Internet/an	55,00		
Récompenses	Médailles	1 200,00		
Tour de l'Indre	frais	500,00		
Fournitures Bureau		500,00		
Relation publique	Repas / Pot	1 500,00		
	Rép.			
Divers	Ordi/cafetière/ventilo	150,00		
Reliquat CNTS		4 005,00		
TOTAL		16 360,00	TOTAL	16 360,00

- La vérification des comptes pour l'exercice 2021/2022 a été effectuée par Mme Valérie Pitois du club de Déols et Mr Christian Lozé du club de Levroux, qui ont déclarés que les comptes vérifiés sont tenus avec soin et exactitude, et que les chiffres d'ensemble correspondent aux justificatifs présentés pour la période d'exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Points particuliers expliqués :

- Le trésorier de dire "c'est simple, on a perdu des fonds quand on regarde le tableau du compte de résultats, mais cela s'explique par la diminution d'activités, des achats non prévus, et le paiement du reliquat des opérations des années passées lors des actions au CNTS qui n'avait pas été versé à certains clubs".
- L'exercice est déficitaire, soit, mais 90% de cette somme déficitaire correspond à ce qui était dû aux clubs de Déols et Chabris, comme expliqué ci-dessus.
- Il en sera quelque peu semblable l'an prochain par rapport à ce qui doit revenir aux clubs de Levroux et de La Martinerie, dans le même cadre d'actions passées "CNTS".
- Information : La refonte du site internet du CDT36 a coûté 1800€.
Il est désormais réglé un abonnement trimestriel qui correspond à l'hébergement et la maintenance du site.
- Il y a un projet d'acquisition de matériels carabines et pistolets, ainsi que des tenues vestimentaires "carabiniers" pour permettre à des clubs qui en auraient besoin et qui n'ont pas la possibilité de faire un investissement tel, de leur prêter ce matériel suivant une convention et un loyer annuel, après demande de ceux-ci. Une réunion de la commission "finances" sera programmée tout prochainement pour discuter de la faisabilité du projet.
- Le rapport moral du trésorier, qu'il a présenté, a été approuvé à l'unanimité.

5 - Rapport moral du président :

- Avant de présenter son rapport moral, le président a demandé à l'assemblée présente une minute de silence pour honorer les personnes disparues la saison dernière, anciens membres des clubs du département.

- Rapport moral complet du président :

"Madame, Monsieur,

Merci d'être présents pour cette Assemblée Générale qui clôture la saison sportive 2021/2022.

Avant de commencer ce rapport moral, je voudrais que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quitté au cours de cette saison sportive : Monsieur Fernand MARTIN et Monsieur Michel LAVOISEY du TS Blançois, Monsieur Henry MARY du Club de Levroux, Monsieur Gérard CLOAREC et Monsieur Alain DANJOUX de la Société de Tir de Châteauroux, Monsieur Patrick PERRIN, Monsieur Maurice LUCAS de Déols

Je vous demande de bien vouloir observer pour eux, une minute de silence à leur mémoire.

(...) Je vous remercie.

Lors de la saison dernière, nous avons pu retrouver un fonctionnement « presque normal ». Les mesures sanitaires étant levées progressivement, les licenciés ont pu retrouver les pas de tir. En trois mois environ, les 2/3 des licenciés adultes avaient repris leur licence.

Concernant les jeunes, le début de saison a été plus compliqué. Malgré la mobilisation des clubs lors de journées « portes ouvertes » ou lors des forums des associations de leurs territoires, la gratuité des licences, la reprise a été plus longue, la perte chez nos jeunes licenciés a été importante au sein de nos clubs.

Nos actions pour les jeunes ont été notre priorité la saison passée. Dès le mois d'octobre 2021, suite à une sollicitation de Monsieur CHAUVIN directeur Départemental de l'UNSS, nous avons participé à la journée promotionnelle féminine en proposant une découverte du tir sportif avec notre stand mobile à plus de 400 collégiennes du département. La semaine suivante sur l'action Lycéenne "MAIF Run", le Comité a réitéré cette action et sensibilisé 300 lycéennes.

Nos jeunes encadrants, Maxime GIBAUT et Laura Maria SOUVERIN ont été sollicités et sont venus animer ces deux après-midis à la Maison Départementale des Sports.

En octobre 2021, en prévision du Championnat de France UNSS de Tir qui était organisé au C.N.T.S., sous la responsabilité de Michel DOISEAU, nous avons entrepris la mobilisation des professeurs de sports, des tireurs et des clubs pour la création d'équipes au sein des collèges et lycées du département. La mobilisation a été importante, cinq équipes ont pu être constituées.

Le championnat Académique de Tir sportif a eu lieu en Mars 2022 au C.N.T.S. il est néanmoins regrettable qu'au niveau de la ligue, seul le département de l'Indre était présent à ce championnat...

Lors de cette compétition, Jean Yves MICHEL et moi-même avons encadré et formé de jeunes arbitres pour ce Championnat de France UNSS.

Ces jeunes encadrants ont été sollicités pour notre championnat Départemental Écoles de Tir la semaine suivante. Ils ont pu compléter leur formation et pratiquer sur les pas de tir sous les conseils de nos arbitres.

Le Championnat de France UNSS et FFSU a eu lieu du 29 au 30 mars 2022 au CNTS. Le département de l'Indre a présenté 5 binômes qui ont représenté leur établissement scolaire. En lice cette année : Collège Ferdinand de Lesseps de Vatan, Collège Immaculée Conception de Buzançais, Lycée Pierre et Marie Curie, Lycée Blaise Pascal et le Lycée Naturapolis de Châteauroux.

Fort de cette expérience, dans un objectif de communication et de valorisation concernant notre sport, le Comité Départemental de Tir de l'Indre souhaite renouveler cette action la saison prochaine. Un questionnaire vous a été envoyé il y a quelques jours pour recenser les jeunes tireurs dans les établissements scolaires du secondaire.

En 2022, nous avons également participé à 7 étapes du Tour de l'Indre des Sports en juillet. Sur chaque étape de nombreux bénévoles et les clubs intervenants ont pu animer et proposer des animations de tir sportif. Plus de 437 enfants et adultes ont été initiés à notre sport. Un grand merci à Pascal GARRIVET qui a coordonné les étapes pour le CDT 36 et qui a géré le stand mobile du comité, et un énorme merci à tous les bénévoles qui ont animés ces temps de découverte.

Cette année, un gros travail de rénovation et de relooking du site internet du Comité a eu lieu. De nombreuses pages ont été créées et nous avons facilité l'accès des pages pour les clubs. Les actualités départementales sont mises à jour plus « périodiquement » et les résultats sportifs sont diffusés très rapidement grâce à Céline ARDELET qui fait un important travail sur l'informatisation des données lors des concours des sociétés ou de la Coupe de l'Indre. Nous pouvons la remercier pour ce travail et sa réactivité car en moins de 24 heures les résultats sont sur le site.

Depuis la mise en ligne de la nouvelle « version » du site internet, nous enregistrons environ 25 connexions par jour. Les mois de mai et juin ont été les mois où nous avons enregistré le plus de connexion (pleine saison sportive) et les mois de juillet et Août les mois les moins fréquentés.

La saison 2021/2022 a été également la saison du « changement ». Le gouvernement devait mettre en ligne le Portail S.I.A. « Système d'information sur les armes » en mai 2022, Puis en Juin 2022 pour les licenciés de notre sport.

Ce portail devrait permettre la traçabilité en temps réel des armes et de leurs éléments des catégories A, B et C et de permettre aux tireurs sportifs une certaine facilité au niveau des démarches administratives grâce à la dématérialisation. Nos licenciés pourront à moyen terme avoir un accès à leur « râtelier » d'armes. A ce jour, l'état annonce une mise en ligne de ce portail en janvier voir en février 2023. Affaire à suivre...

Sur cette même période, la Fédération Française de Tir a également souhaité moderniser et alléger ses procédures administratives en supprimant au maximum les échanges de documents « papier » et en l'ouvrant aux licenciés, aux clubs et aux ligues. L'application EDEN est née.

Ce portail interconnecté avec notre Intranet ITAC que nous utilisons depuis une quinzaine d'années et le serveur du SIA, doit assurer dans son fonctionnement la validation des certificats médicaux des licenciés, la délivrance des avis préalables dématérialisés, la portabilité de la licence avec photo sur support informatique comme un téléphone portable ou une tablette et permettre à chaque licencié d'avoir un accès à ses données informatiques générées dans ITAC par les associations (adresse mail, photo adhérent, coordonnées).

La licence, dès la saison 2022/2023, devenant dématérialisée, l'inscription au portail EDEN devenait donc « Obligatoire » pour obtenir une licence de Tir.

Très vite au sein des clubs, des interrogations et des réticences, plus ou moins justifiées sont apparues.

Dès mars 2022, des journées de formation ont été organisées dans chaque département par la Ligue de Tir du Centre en partenariat avec les Comités Départementaux.

Chaque club de l'Indre a répondu présent et très rapidement des actions pour accompagner les licenciés n'ayant pas d'adresse courriel, un téléphone portable ou tout simplement un ordinateur ont été proposées.

Des permanences ont été organisées. Certains clubs ont investi dans un scanner, un ordinateur. Avec une bonne dose de pédagogie et de patience, le nombre des créations de compte EDEN a été constant et cela dès que l'application a été ouverte aux licenciés.

A ce jour, ce sont plus de 980 licenciés qui ont repris une licence sur un mois et demi, malgré les difficultés techniques que l'application a subi en début de saison (perte de certificat médical, de photos et difficulté de connexion par exemple).

Mais grâce à la ténacité nos bénévoles au sein de nos clubs, le passage au numérique de nos licences est déjà un succès.

Il est vrai que quelques anciens tireurs effrayés par ces nouvelles « technologies » ne reprendront pas de licence. Cela est regrettable. A nous de tenter de les convaincre lors des prochains mois, si cela est encore possible.

La saison 2021/2022 a été aussi le retour de nos compétiteurs sur les pas de Tir.

Nos concours des Sociétés, nos challenges ou championnats départementaux n'ont pas retrouvés la même ferveur que les années passées. En espérant que cela ne soit que très provisoire. Mais les très bons résultats de nos tireurs sont néanmoins au rendez-vous. Nous vous en reparlerons dans quelques instants lorsque nous vous présenterons les résultats de la saison sportive passée.

Et puis, est arrivé ce mardi 12 juillet 2022... Le département de l'Indre décroche le « Grall » : « Châteauroux accueillera les Jeux olympiques et paralympiques 2024 de tir sportif. Après plusieurs mois de rumeurs et de "fake news", c'est officiel.

Cela va être une très grande chance pour notre sport, notre territoire et pour nos clubs. Le Conseil Régional va être sollicité par la Ligue pour mettre en place de nombreuses actions de découverte et d'initiation au tir sportif.

Dans l'Indre, la semaine dernière, nous avons été sollicités par le Directeur de La Maison des sports de Châteauroux, Monsieur Yann MONY pour une première réunion de travail début novembre.

Après nos premiers échanges, le Conseil départemental souhaiterait associer le monde du tir Indrien sur deux actions : « le relais de la flamme olympique » et sur la mise en place, d'une action type « village itinérant » basé sur le modèle « tour de l'Indre des sports » afin de présenter les 12 disciplines de tir sportif à tous les habitants de l'Indre.

Dans ce village, il serait proposé des ateliers de découverte et d'initiation encadrés par nos Brevets Fédéraux d'animateur et d'initiateur comme les actions proposées lors des Championnats de France École de Tir avec carabines, pistolets laser et simulateur de tir pour le plateau.

Un projet fort intéressant pour les clubs de notre territoire, et j'espère vous apporter plus d'informations dans quelques jours.

Je voulais une nouvelle fois profiter de cette Assemblée Générale pour remercier l'ensemble des membres du Comité Directeur, nos arbitres, nos jeunes encadrants, la gestion sportive et l'ensemble des bénévoles des clubs qui ont œuvré pour faire vivre notre Comité lors des championnats, le Tour de l'Indre des Sports, nos concours des sociétés, la coupe de l'Indre, les actions de sensibilisation au tir sportif sur les différentes manifestations où nous avons été partenaires.

Sans bénévoles, ce travail n'aurait jamais pu être mené à bien. Merci à nouveau pour ce travail.

Je vous souhaite une très bonne saison 2022/2023.

- Le rapport moral du président qu'il a présenté, a été approuvé à l'unanimité.

6 - Compte rendu des commissions et perspectives pour la saison 2022 / 2023 :

A) Pour la commission "Communication-Développement", Céline Ardelet intervient sur le travail effectué concernant la refonte du site du C.D.T.36.

- Céline, de préciser qu'effectivement c'est un site beaucoup plus clair, plus agréable et plus facile à utiliser (Adieu l'orange et le vert.....)

- Pour la diffusion de photos de la part des clubs, c'est plus simple pour les mettre sur le site.

- Dans le cas où il manquerait quelque chose sur le site du CDT36, si demande particulière, etc..., c'est à Céline et à la commission "Communication-Développement" qu'il faut le faire savoir.

Complément d'informations donné par le président du CDT36 :

- Le site du CDT36 permet de par ses fonctions multiples, d'avoir une multitude de renseignements utiles sur la pratique de notre sport, exemples du calendrier des manifestations, des articles, comptes-rendus, infos sur les clubs et leurs participations à des matchs extérieurs au département, etc....

- Rappel est fait que chaque club a un identifiant et un mot de passe personnels pour effectuer les modifications, s'il y a, concernant ses propres informations, ou si compléments il y a à formuler.

- La plaquette d'informations sur les clubs du département doit être refaite en liaison avec le conseil départemental.

B) Pour la commission "Arbitrage", Jean-Yves Michel donne les informations suivantes :

- En octobre 2021 a eu lieu une formation des arbitres de clubs de l'Indre dans le cadre de la préparation des championnats départementaux et l'examen départemental.

- Lors de l'examen en mars 2022, 4 personnes ont été admises au niveau départemental et 2 au niveau régional.

- En avril, Anne Avignon et Jean-Yves Michel ont réussi l'examen d'arbitre national WSPS, et en septembre celui de juge international.

- A noter que deux autres personnes ont passé le niveau arbitre de club en cours d'année.

- Sur l'ensemble de la saison, la plupart des arbitres sont intervenus sur l'ensemble des championnats départementaux, ainsi que pour les championnats régionaux 25/50M, TAR et AA. Le responsable régional a trouvé que les arbitres de l'Indre avaient un excellent niveau professionnel. Il a été remis à ces intervenants, soit un conférencier ou un chronomètre.

- Sur le plan participations, il est à noter également pour les arbitres de l'Indre que 2 ont participé au championnat de France 10M à Besançon, 1 au championnat de France EDT à Montluçon, 1 au championnat de France 25/50M à Volmerange les Mines, 2 à la coupe du monde WSPS, et 3 à différentes sélections nationales.

- Certains arbitres ont participé également à la formation des jeunes officiels arbitres UNSS.

- Un arbitre a quitté la région pour raison familiale. D'autres souhaitent passer le niveau "arbitre de club", voir le niveau "départemental".

- Concernant l'effectif des arbitres pour le département, le nombre actuel est de 20 dont 5 personnels féminins. En revanche, 50% environ de ces personnes participent régulièrement à des missions d'arbitrage. Dans ces chiffres, ne sont pas comptés les 2 arrivants de l'extérieur et les futurs volontaires.

- L'objectif dans notre département est de pouvoir permettre à plus d'arbitres féminins de pouvoir accéder à la formation arbitrage.

- Une formation sur l'arbitrage TAR est programmée le 14 janvier 2023. 3 personnes sont déjà inscrites.

- Le président de ligue Centre Val de Loire projette de créer une "École de formation d'arbitres". La proposition a été présentée lors de la réunion du dernier comité directeur de ligue. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Le Président du CDT 36, félicite Jean Yves Michel et Anne Avignon pour l'obtention du diplôme d'arbitre ISSF International. Cet examen a eu lieu du 20 au 25 septembre 2022 au CNTS.

D) Pour les commissions "Écoles De Tir", "Finances" et "Équipe Technique Départementale" il n'a pas été organisé de réunions en 2021 / 2022.

7 – Dates à déterminer :

- Il est proposé que l'assemblée générale du comité départemental pour 2023, soit organisée à la maison des sports de Châteauroux comme les années passées. Ce sera pour le samedi 14 octobre 2023 à 14H30, sauf si changement de calendrier. Cette date sera confirmée en temps utile.
- La remise des récompenses de l'ensemble de la saison sportive 2022 / 2023 se fera à l'issue de l'A.G.

8 – Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'A.G. 2023 :

- Pour l'assemblée générale du comité départemental 2023, les vérificateurs aux comptes seront Mme Valérie Pitois du club de Déols et Mr Christian Lozé du club de Levroux.

9 – Organisation des championnats départementaux :

- Rappel est fait des dates du championnat départemental de tir à 10M organisé sur 2 week-ends, à savoir les 5 et 6 novembre au C.N.T.S. pour la partie "tir de précision" et les 12 et 13 novembre à Chabris pour "l'arbalète match" et le "pistolet vitesse et standard".

ATTENTION !

Le temps de préparation est réduit à partir de cette année : 10mn désormais, au lieu de 15mn.

Le contrôle des armes est fortement conseillé (consigne de la ligue) ainsi que celui des équipements vestimentaires.

10 – Questions et informations diverses :

- Rappels sont faits concernant les transmissions de documents (photos) sur ITAC et EDEN.
- Il a été fait, de la part du CDT36, une présentation de 2 personnes aux mérites fédéraux à la ligue. A suivre.
- Idem pour les médailles de la jeunesse et des sports. Deux médailles de bronze ont été attribuées, à Jacqueline Garrivet de Déols et Anne-Cécile Doiseau de Mézières en Brenne.
- D'autres propositions peuvent être faites pour les années prochaines pour valoriser le travail fait et les personnes elles-mêmes, par rapport à leur engagement. Chaque club pourra le faire discrètement auprès du président du CDT36.
- Des félicitations sont faites face aux très belles performances individuelles et en équipe obtenues lors des divers championnats de la saison sportive écoulée. Les détails sont à retrouver sur le site du CDT36.
- L'assemblée générale est close à 16H40.

Le Président



Jean Emmanuel FRONTERA

Le Secrétaire



Michel DOISEAU

